

VILLE DE SHIPPAGAN
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2019



VILLE DE SHIPPAGAN
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2019

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de la variation des actifs financiers net (dette nette)	8
État consolidé des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10 - 32



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur la Maire et
aux membres du conseil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Shippagan (la « municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la ville au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.



Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Paulin Gagnon

Comptables Professionnels agréés

Caraquet, Nouveau-Brunswick

Le 27 juillet 2020



	2019 Budget (non-vérifié) (Note 19)	2019 Résultats	2018 Résultats
REVENUS			
Mandat d'imposition	3 618 832 \$	3 610 011 \$	3 474 730 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	141 125	142 868	140 894
Ventes de services	306 000	339 676	338 566
Subventions inconditionnelles	440 924	451 954	444 969
Autres transferts gouvernementaux	-	910 435	500 347
Frais et usagers - services d'eau et d'égout	1 035 063	1 058 144	1 128 892
Autres revenus de provenance interne	23 200	398 482	249 751
Intérêts	10 000	28 563	19 773
Provision pour régime de retraite	-	254 788	-
	<u>5 575 144</u>	<u>7 194 921</u>	<u>6 297 922</u>
DÉPENSES			
Services d'administration générale	1 202 353	1 255 849	1 145 545
Services de protection	981 735	972 580	982 697
Services de transport	1 200 820	1 258 675	1 249 241
Services d'hygiène	151 000	140 853	127 395
Services de la mise en valeur du territoire	143 973	204 709	150 594
Services récréatifs et culturels	1 212 069	1 559 413	1 583 038
Approvisionnement en eau et évacuation eaux usées	855 099	951 099	819 562
Provision pour déficit du régime de retraite	-	-	189 186
	<u>5 747 049</u>	<u>6 343 178</u>	<u>6 247 258</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE (note 18)	<u>(171 905) \$</u>	851 743	50 664
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		<u>15 699 771</u>	<u>15 649 107</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		<u>16 551 514 \$</u>	<u>15 699 771 \$</u>

SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (notes 22 et 23)




	2019	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	291 095 \$	1 478 498 \$
Encaisse affecté	864 728	1 385 377
Débiteurs (note 3)	<u>1 127 207</u>	<u>1 351 893</u>
	<u>2 283 030</u>	<u>4 215 768</u>
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 4)	1 980 097	1 925 882
Comptes payables et frais courus	738 602	652 478
Revenus différés des gouvernements	13 167	408 053
Dette à long terme (note 5)	4 184 000	4 418 000
Passif au titre du régime de retraite (note 6)	<u>263 398</u>	<u>518 186</u>
	<u>7 179 264</u>	<u>7 922 599</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	<u>(4 896 234)</u>	<u>(3 706 831)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 7)	40 463 734	37 572 364
Amortissement cumulé (note 7)	<u>(19 145 622)</u>	<u>(18 250 107)</u>
Immobilisation nettes	<u>21 318 112</u>	<u>19 322 257</u>
Inventaires	52 614	31 193
Frais payés d'avance	<u>77 022</u>	<u>53 152</u>
	<u>129 636</u>	<u>84 345</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>16 551 514</u> \$	<u>15 699 771</u> \$

ÉVENTUALITÉS (note 13)

ENGAGEMENTS (note 15)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

 , Maire

 , Greffier adjoint



	2019	2018
Surplus de l'exercice	851 743 \$	50 664 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 936 647)	(853 338)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>940 792</u>	<u>908 108</u>
	<u>(1 144 112)</u>	<u>105 434</u>
Augmentation des inventaires	(21 421)	-
Diminution des inventaires	-	37 673
Acquisition de frais payés d'avance	<u>(23 870)</u>	<u>(53 152)</u>
	<u>(45 291)</u>	<u>(15 479)</u>
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET (DETTE NETTE)	(1 189 403)	89 955
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT	<u>(3 706 831)</u>	<u>(3 796 786)</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN	<u><u>(4 896 234)</u></u> \$	<u><u>(3 706 831)</u></u> \$



	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice	851 743 \$	50 664 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	940 792	908 108
Variation des sommes à recevoir	224 686	1 126 047
Variation des créditeurs et frais courus	86 124	(629 117)
Variation du passif du régime de retraite	(254 788)	189 186
Variation des revenus différés	(394 886)	174 553
Variation des frais payés d'avance	(23 870)	(53 152)
Variation de l'inventaire	<u>(21 421)</u>	<u>37 673</u>
	<u>1 408 380</u>	<u>1 803 962</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 936 647)	(853 338)
Variation du placement et encaisse affecté	<u>520 649</u>	<u>166 808</u>
	<u>(2 415 998)</u>	<u>(686 530)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	54 215	(676 919)
Dette à long terme	693 000	1 152 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(927 000)</u>	<u>(517 000)</u>
	<u>(179 785)</u>	<u>(41 919)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 187 403)	1 075 513
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 478 498</u>	<u>402 985</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>291 095</u></u> \$	<u><u>1 478 498</u></u> \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u><u>291 095</u></u> \$	<u><u>1 478 498</u></u> \$



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Ville de Shippagan s'est incorporé selon la Loi sur les municipalités le 1er mai 1958. En tant que municipalité, la ville est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La vision de la municipalité est : Shippagan, Ville universitaire ouverte sur le monde, joue le rôle de capital provinciale de la pêche commerciale et veut devenir le pôle d'excellence en développement durable de la francophonie mondiale.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville de Shippagan reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CSP) des comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la ville.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la ville sont les suivants :

Entité publiant les états financiers

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiant les états financiers. L'entité publiant les états financiers consolidés comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la ville et qui sont la propriété de la ville ou qui sont contrôlées par elle. Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Solde inter-fonds

Les normes CSP exigent que les états financiers soient consolidés. Tous les soldes inter-fonds ont donc été éliminés dans les états financiers consolidés.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Ville de Shippagan le 8 janvier 2019 et par le Ministre des gouvernements locaux le 17 janvier 2019.

Les normes CSP ne permettent pas que l'excédent ou que le déficit de l'avant dernière année soit inscrit dans les budgets subséquents tel que requis par la Loi sur les municipalités. L'excédent ou le déficit de l'avant dernière année a donc été retiré de l'état consolidés des résultats.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les gains de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. Les sommes d'argent affectés aux fonds de réserves et au programme de Fonds de Taxe sur l'essence sont présentés séparément.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La ville évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral et des montants exigibles des fonds propres. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des comptes payables et de la dette à long terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Périodes
Bâtiments	30 et 40 ans
Véhicules	5 ans
Équipement lourd	10 et 15 ans
Améliorations foncières	5, 10, 15, 20 et 25 ans
Machineries et équipements	5 ans
Chemin et routes	15 et 20 ans
Réseaux d'alimentation en eau et évacuation des eaux usées	25 à 60 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive. L'aide gouvernemental pour l'achat d'immobilisations est enregistré en tant que revenu lorsqu'il est reçu.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Ville de Shippagan est une municipalité diversifiée qui offre une vaste gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions.

Les services municipaux sont fournis par les services suivants :

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale. Ses tâches comprennent la facturation des taxes et les paiements, les comptes clients et les comptes fournisseurs, les budgets, les états financiers, le respect de la Loi sur les municipalités, la gestion des règlements administratifs et la gestion des technologies de l'information.

Services de protection

Ce service est responsable des services de police, du service de protection contre les incendies et autres mesures de protection.

Services de transport

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des chemins et rues, l'éclairage des rues, des services relatifs à la circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Ce service est responsable de l'enlèvement des ordures.

Services de la mise en valeur du territoire

Ce service est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des installations récréatives et culturelles, incluant l'aréna, le camping, les parcs, les terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Système d'eau et égout

Ce service est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des réservoirs et de la lagune.



3. DÉBITEURS

	2019	2018
Général	358 129 \$	327 572 \$
Gouvernements :		
Fédéral	379 772	397 779
Provincial	<u>233 063</u>	<u>113 819</u>
	<u>612 835</u>	<u>511 598</u>
TVH à recevoir	<u>156 243</u>	<u>512 723</u>
	<u><u>1 127 207</u></u> \$	<u><u>1 351 893</u></u> \$

4. EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant autorisé de toutes les marges de crédit totalisent 5 182 000 \$ dont 4 781 869 \$ est le montant maximal permis. De ce montant, 2 801 772 \$ n'était pas utilisé. Les marges de crédits portent intérêt au taux de base. Elles représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Les marges de crédit pour le fonctionnement sont à l'intérieur de la limite budgétaire de 50 % des dépenses des fonds de fonctionnements, tel que requis par la Loi sur les municipalités.

5. DETTE À LONG TERME

Émission	Intérêt	Échéance	2019	2018
Fond de capital et emprunt général				
11 juin 09	0.95 % - 5.00 %	2019	- \$	301 000 \$
2 juin 10	1.50 % - 4.55 %	2020	123 000	159 000
27 mai 11	1.65 % - 4.25 %	2021	16 000	23 000
4 juin 12	1.65 % - 3.40 %	2022	303 000	346 000
14 juin 13	1.37 % - 3.70 %	2028	242 000	266 000
8 déc. 14	1.20 % - 3.10 %	2024	193 000	248 000
6 juil. 15	0.96 % - 2.80 %	2025	42 000	49 000
18 déc. 15	1.05 % - 3.15 %	2025	51 000	62 000
1 juin 17	1.20 % - 2.70 %	2027	284 000	336 000
6 déc. 18	2.55 % - 3.70 %	2038	893 000	976 000
14 mai 19	2.05 % - 2.30 %	2024	224 000	-
21 nov. 19	1.95 % - 2.95 %	2039	<u>290 000</u>	<u>-</u>
			<u><u>2 661 000</u></u> \$	<u><u>2 766 000</u></u> \$



5. DETTE À LONG TERME (suite)

Émission	Intérêt	Échéance	2019	2018
Fond de capital d'eau et égout				
11 juin 09	0.95 % - 5.00 %	2019	-	178 000
2 juin 10	1.50 % - 4.55 %	2020	318 000	361 000
27 mai 11	1.65 % - 4.25 %	2021	16 000	23 000
4 juin 12	1.65 % - 3.40 %	2022	171 000	192 000
14 juin 13	1.35 % - 4.00 %	2033	540 000	572 000
6 juil. 15	1.65 % - 4.25 %	2035	96 000	104 000
1 juin 17	1.20 % - 1.85 %	2022	35 000	46 000
21 déc. 18	2.55 % - 3.70 %	2038	168 000	176 000
14 mai 19	2.05 % - 2.85 %	2029	151 000	-
21 nov. 19	2.55 % - 3.70 %	2038	28 000	-
			<u>1 523 000</u>	<u>1 652 000</u>
TOTAL DES FONDS			<u>4 184 000</u> \$	<u>4 418 000</u> \$

Le remboursement en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

2020	884 000 \$
2021	448 000 \$
2022	712 000 \$
2023	337 000 \$
2024	315 000 \$



6. RÉGIME DE RETRAITE

Des prestations de retraite sont fournies aux employés de la ville en vertu du Régime de retraite des employés de la ville qui fut établi en janvier 1970. Les employés contribuent au régime qui fournit des prestations de service selon la durée de l'emploi et le taux de salaire (un régime à prestations définies). Les employés font des contributions égales à 10 % de leur salaire régulier et la ville contribue un montant égal. Cette cotisation de l'employé tient compte d'une dispense accordée au régime par l'Agence du revenu du Canada. Un fonds de pension distinct est maintenu.

	2019	2018
Juste valeur marchande de l'actif du régime	2 926 209 \$	2 540 749 \$
Obligation de prestation de retraite	<u>3 189 607</u>	<u>3 058 935</u>
Déficit pour le service des prestations	<u>(263 398) \$</u>	<u>(518 186) \$</u>

L'évaluation la plus récente du régime de retraite par les actuaires de la ville, Assomption Vie, a été réalisée en date du 31 décembre 2018. L'évaluation actuarielle repose sur diverses hypothèses au sujet d'évènements futurs comme les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire et le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la ville : Taux d'actualisation de 4.50 %, utilisation de la table de mortalité privée CPM-2014 et l'âge de retraite est dès que les employés atteignent la date normale de retraite.

	2019	2018
Évolution du déficit		
Déficit au début	(518 000) \$	(329 000) \$
Amortissement	62 000	45 000
Manque d'intérêt et expérience	<u>193 000</u>	<u>(234 000)</u>
Déficit à la fin	<u>(263 000) \$</u>	<u>(518 000) \$</u>
Actif du régime		
Fonds commun de placements – équilibré	2 906 104 \$	2 519 800 \$
Cotisations à recevoir	<u>20 105</u>	<u>20 949</u>
Dépenses totales reliées à la retraite	<u>2 926 209 \$</u>	<u>2 540 749 \$</u>



VILLE DE SHIPPAGAN
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2019

Page 17

7. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Amélioration Foncière	Bâtiment	Matériel	Véhicules	Chemin et Routes	Terrains Eau et égout	Système Eau et égout	Total 2019	Total 2018
COÛT										
Solde au début	1 788 021 \$	1 152 182 \$	10 397 011 \$	406 426 \$	1 467 662 \$	11 340 626 \$	463 233 \$	10 557 203 \$	37 572 364 \$	36 719 026 \$
Ajouts:										
Additions nettes durant l'année	28 084	5 677	2 478 781	59 260	453	359 886	-	4 506	2 936 647	853 338
Moins:										
Dispositions nettes durant l'année	-	-	45 277	-	-	-	-	-	45 277	-
Solde à la fin	<u>1 816 105</u>	<u>1 157 859</u>	<u>12 830 515</u>	<u>465 686</u>	<u>1 468 115</u>	<u>11 700 512</u>	<u>463 233</u>	<u>10 561 709</u>	<u>40 463 734</u>	<u>37 572 364</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au début	-	270 733	5 481 339	302 531	1 070 595	6 445 851	-	4 679 058	18 250 107	17 341 999
Ajouts:										
Amortissement durant l'année	-	57 893	251 207	93 137	50 012	261 574	-	226 969	940 792	908 108
Moins:										
Amortissement accumulé sur disposition	-	-	45 277	-	-	-	-	-	45 277	-
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>328 626</u>	<u>5 687 269</u>	<u>395 668</u>	<u>1 120 607</u>	<u>6 707 425</u>	<u>-</u>	<u>4 906 027</u>	<u>19 145 622</u>	<u>18 250 107</u>
VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>1 816 105 \$</u>	<u>829 233 \$</u>	<u>7 143 246 \$</u>	<u>70 018 \$</u>	<u>347 508 \$</u>	<u>4 993 087 \$</u>	<u>463 233 \$</u>	<u>5 655 682 \$</u>	<u>21 318 112 \$</u>	<u>19 322 257 \$</u>

NOTE: La municipalité a des actifs en construction (bâtiment de l'hôtel de ville) représentant un total de 2 087 091 \$. Ces actifs ne sont pas amortis.



8. RESPECT DES MODALITÉS D'EMPRUNTS**Emprunt provisoire pour le capital**

Les dettes à long terme du fonds de capital général et du fonds de capital d'eau et égout ont été approuvées par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

La municipalité a les autorisations non utilisées suivantes :

Fonds de capital général

15-0067 septembre 2015	500 000 \$
17-0073 juillet 2017	1 438 000
17-0082 août 2017	84 000
18-0003 janvier 2018	250 000
19-0001 4 janvier 2019	1 366 000
19-0062 17 juillet 2019	1 403 000
19-0068 6 septembre 2019	48 000
19-0082 12 novembre 2019	<u>500 000</u>
	<u><u>5 589 000</u></u> \$

Fonds de capital eau et égout

11-0080 septembre 2011	2 000 \$
12-0038 mai 2012	9 000
17-0073 juillet 2017	<u>523 000</u>
	<u><u>534 000</u></u> \$

Emprunt pour le fonctionnement

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer le fonds général des revenus sont limités à 4 % du budget de la municipalité. En 2019, la ville s'est conformé à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet en capital. La municipalité se conforme à cette exigence.



9. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET D'ÉGOUT

La loi sur les municipalités exige que les excédents (déficit) au fonds d'eau et d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. À la fin de l'exercice, l'excédent (déficit) était composé comme suit :

	2019	2018
Excédent de l'année 2019	38 478 \$	- \$
Excédent de l'année 2018	11 027	11 027
Excédent de l'année 2017	-	37 064
Excédent de l'année 2016	<u>18 747</u>	<u>18 747</u>
	<u><u>68 252</u></u> \$	<u><u>66 838</u></u> \$

10. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 sous la loi sur les municipalités selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

11. PROGRAMME DU FONDS DE TAXE SUR L'ESSENCE

Le programme du Fonds de taxe sur l'essence (FTE) exige que les sommes perçus d'avance soient conservées distinctement dans un compte bancaire. Cette exigence était respectée en fin d'exercice.



12. RESPECT DE LA LOI SUR LES MUNICIPALITÉS

Solde des fonds de réserve

Au 31 décembre 2019, le solde du fond de réserve de fonctionnement d'eau et d'égout excède la limite autorisée qui est de 5 % des dépenses de l'année précédente. Cette situation est due à l'accumulation des intérêts.

Excédent de l'actif à court terme - fonds de capital d'eau et d'égout

Au 31 décembre 2019, l'actif à court terme excède le passif à court terme dans le fond de capital et d'emprunt d'eau et d'égout.

13. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la ville peut être impliqué dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2019, être prédit avec certitude, aucune provision ne figure aux états financiers.

14. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR AU BILAN

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé déclare que l'écllosion de COVID-19 est devenue une pandémie. La province du Nouveau-Brunswick a déclaré l'état d'urgence le 19 mars 2020. Cette situation, sans précédent, impacte la situation financière de la municipalité mais il est actuellement impossible d'évaluer l'impact de la situation.



15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La municipalité a pris des engagements pour aider divers organismes ainsi que pour le déneigement pour les cinq prochains exercices tel que :

2020	312 381 \$
2021	305 201 \$
2022	30 201 \$
2023	30 201 \$
2024	20 001 \$

De plus, la municipalité s'est engagé à faire un virement annuel de 4 000 \$ (jusqu'en 2023) au fonds de réserve en capital d'eau et égout afin de satisfaire à l'entente signée avec le Fonds Chantier Canada et NB et un virement de 10 000 \$ (jusqu'en 2018) au fonds de capital pour la piscine.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La ville, par le biais de ses outils financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un outil financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La ville consent du crédit par le biais des comptes débiteurs dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La ville n'exige généralement pas de caution. La municipalité minimise donc les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un outil financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses outils financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable.

Les outils à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie. La direction est d'avis que la ville n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt.



16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. La ville est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.



17. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Générale	Protection	Transport	Hygiène	Territoire	Récréatif	Eau et égout	Total 2019	Total 2018
REVENUS									
Mandat d'imposition	887 276 \$	724 471 \$	886 144 \$	111 430 \$	106 245 \$	894 445 \$	- \$	3 610 011 \$	3 474 730 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	88 757	54 111	-	-	-	-	142 868	140 894
Ventes de services	3 038	12 490	-	-	-	324 148	-	339 676	338 566
Subventions inconditionnelles	111 082	90 700	110 941	13 950	13 301	111 980	-	451 954	444 969
Autres transferts gouvernementaux	906 947	-	-	-	-	-	3 488	910 435	500 347
Frais et usagers - service d'eau et égouts	-	-	-	-	-	-	1 058 144	1 058 144	1 128 892
Autres revenus de provenance interne	372 818	-	-	-	-	25 664	-	398 482	239 823
Autres revenus	28 563	-	-	-	-	-	-	28 563	29 700
Provision pour régime de retraite	254 788	-	-	-	-	-	-	254 788	-
	<u>2 564 512</u>	<u>916 418</u>	<u>1 051 196</u>	<u>125 380</u>	<u>119 546</u>	<u>1 356 237</u>	<u>1 061 632</u>	<u>7 194 921</u>	<u>6 297 921</u>
DÉPENSES									
Salaires et bénéfices	675 677	14 291	347 235	-	-	131 902	147 390	1 316 495	1 171 746
Biens et services	453 809	782 288	603 264	140 853	200 663	1 180 151	496 186	3 857 214	3 725 206
Amortissement	51 159	163 689	279 250	-	-	219 725	226 969	940 792	908 108
Intérêt	75 204	12 312	28 926	-	4 046	27 635	80 554	228 677	253 012
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	189 186
	<u>1 255 849</u>	<u>972 580</u>	<u>1 258 675</u>	<u>140 853</u>	<u>204 709</u>	<u>1 559 413</u>	<u>951 099</u>	<u>6 343 178</u>	<u>6 247 258</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>1 308 663 \$</u>	<u>(56 162) \$</u>	<u>(207 479) \$</u>	<u>(15 473) \$</u>	<u>(85 163) \$</u>	<u>(203 176) \$</u>	<u>110 533 \$</u>	<u>851 743 \$</u>	<u>50 663 \$</u>



VILLE DE SHIPPAGAN
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 DÉCEMBRE 2019

18. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE

	Fonction- nement Général	Capital Général	Fonction- nement Eau et égout	Capital Eau et égout	Réserve Fonction- nement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonction- nement Eau et égout	Réserve Capital Eau et égout	Total 2019	Total 2018
EXCÉDENT (DÉFICIT) PAR FONDS POUR L'EXERCICE SELON LES CCSP	(45 287) \$	748 771 \$	356 047 \$	(223 481) \$	1 725 \$	6 541 \$	452 \$	6 975 \$	851 743 \$	50 663 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) pour le financement requis										
Surplus (déficit) d'avant dernière année	(169 512)	-	37 067	-	-	-	-	-	(132 445)	99 561
Remboursement de la dette	(395 000)	395 000	(157 000)	157 000	-	-	-	-	-	-
Dépenses en capital	(33 344)	33 344	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert pour le coût de l'eau	(100 000)	-	100 000	-	-	-	-	-	-	-
Transfert des frais administratifs	285 000	-	(285 000)	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	713 823	-	226 969	-	-	-	-	940 792	908 108
Provision pour régime de retraite	(254 788)	-	-	-	-	-	-	-	(254 788)	189 186
Transfert au fond de réserve	673 558	-	(4 000)	-	(68 558)	(605 000)	-	4 000	-	-
Profit (perte) entité apparentée	(19 022)	-	-	-	-	-	-	-	(19 022)	21 161
	<u>(13 108)</u>	<u>1 142 167</u>	<u>(308 933)</u>	<u>383 969</u>	<u>(68 558)</u>	<u>(605 000)</u>	<u>-</u>	<u>4 000</u>	<u>534 537</u>	<u>1 218 016</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE AVANT LES EXIGENCES DU CCSP	<u>(58 395) \$</u>	<u>1 890 938 \$</u>	<u>47 114 \$</u>	<u>160 488 \$</u>	<u>(66 833) \$</u>	<u>(598 459) \$</u>	<u>452 \$</u>	<u>10 975 \$</u>	<u>1 386 280 \$</u>	<u>1 268 679 \$</u>



VILLE DE SHIPPAGAN
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2019

Page 25

19. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RECONCILIÉ AU BUDGET CCSP

	Fonctionnement		Amortissement Immobilisations	Transfert	Total 2019
	Général	Eau et égout			
REVENUS					
Mandat d'imposition	3 618 832 \$	- \$	- \$	- \$	3 618 832 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	141 125	-	-	-	141 125
Ventes de services	306 000	-	-	-	306 000
Subventions inconditionnelles	440 924	-	-	-	440 924
Frais et usagers - services d'eau et d'égout	-	1 035 063	-	-	1 035 063
Autres revenus de provenance interne	23 200	100 000	-	(100 000)	23 200
Intérêt	-	10 000	-	-	10 000
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égout	285 000	-	-	(285 000)	-
Excédent de l'avant-dernier exercice	-	37 067	-	(37 067)	-
Contribution du fond de réserve	68 558	-	-	(68 558)	-
	<u>4 883 639</u>	<u>1 182 130</u>	<u>-</u>	<u>(490 625)</u>	<u>5 575 144</u>
DÉPENSES					
Services d'administration générale	1 151 194	-	51 159	-	1 202 353
Services de protection	918 046	-	163 689	(100 000)	981 735
Services de transport	921 570	-	279 250	-	1 200 820
Services d'hygiène	151 000	-	-	-	151 000
Services de la mise en valeur du territoire	143 973	-	-	-	143 973
Services récréatifs et culturels	992 344	-	219 725	-	1 212 069
Approvisionnement en eau et évacuation eaux usées	-	913 130	226 969	(285 000)	855 099
Contribution au fond de réserve	14 000	-	-	(14 000)	-
Dépenses en capital	27 000	112 000	-	(139 000)	-
Paiement de la dette à long terme	395 000	157 000	-	(552 000)	-
Déficit d'avant dernier exercice	169 512	-	-	(169 512)	-
	<u>4 883 639</u>	<u>1 182 130</u>	<u>940 792</u>	<u>(1 259 512)</u>	<u>5 747 049</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(940 792) \$</u>	<u>768 887 \$</u>	<u>(171 905) \$</u>

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE



20. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve Fonction- nement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonction- nement Eau et égout	Réserve Capital Eau et égout	Total 2019	Total 2018
ACTIFS						
Encaisse	197 851 \$	88 435 \$	62 127 \$	85 638 \$	434 051 \$	954 100 \$
Épargne à terme	-	103 191	-	232 183	335 374	335 374
Recevable	-	6 027	846	6 443	13 316	146 498
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>197 851 \$</u>	<u>197 653 \$</u>	<u>62 973 \$</u>	<u>324 264 \$</u>	<u>782 741 \$</u>	<u>1 435 972 \$</u>
REVENUS						
Transfert	- \$	10 000 \$	- \$	4 000 \$	14 000 \$	127 733 \$
Intérêts	1 725	6 541	452	6 975	15 693	21 223
	<u>1 725</u>	<u>16 541</u>	<u>452</u>	<u>10 975</u>	<u>29 693</u>	<u>148 956</u>
DÉPENSES						
Virement	68 558	615 000	-	-	683 558	-
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u>(66 833) \$</u>	<u>(598 459) \$</u>	<u>452 \$</u>	<u>10 975 \$</u>	<u>(653 865) \$</u>	<u>148 956 \$</u>

RÉSOLUTION DU CONSEIL CONCERNANT LA CONTRIBUTION AUX TRANSFERTS AUX FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRAL :

Résolution du 8 juillet 2019

Adoption de transférer 615 000 \$ du fond de réserve d'immobilisation au fond d'immobilisation général

Résolution du 2 décembre 2019

Adoption de transférer 10 000 \$ du fond de fonctionnement général au fond de d'immobilisation général

Adoption de transférer 4 000 \$ du fond de fonctionnement général au fond d'immobilisation général

Adoption de transférer 68 558 \$ du fond de réserve général vers le fond de fonctionnement général

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Janita Marie Robichaud, Maire

Julius Sedgha, Greffier adjoint



21. ENTITÉS CONTRÔLÉES

Piscine Régionale

ACTIFS

Encaisse	2 460 \$
Placements	95 304
Somme à recevoir	<u>5 501</u>
	103 265

PASSIFS

Emprunt bancaire	40 118
Créditeurs et frais courus	<u>9 152</u>
	<u>49 270</u>

EXCÉDENT ACCUMULÉ

53 995 \$

REVENUS

330 270 \$

DÉPENSES

311 248

EXCÉDENT POUR L'EXERCICE

19 022 \$

L'entité mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.



22. SUPPORT DES REVENUS

	2019 Budget (non-vérifié)	2019 Résultats	2018 Résultats
PRESTATION DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Services d'incendie	88 700 \$	88 757 \$	86 786 \$
Entretien des routes	<u>52 425</u>	<u>54 111</u>	<u>54 108</u>
	<u>141 125</u> \$	<u>142 868</u> \$	<u>140 894</u> \$
VENTES DE SERVICES			
Centre Rhéal-Cormier	65 000 \$	88 363 \$	60 838 \$
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne	92 000	91 810	104 220
Camping	145 000	143 975	162 398
Services d'incendie	4 000	12 490	6 085
Vente de matériaux et d'immobilisations	<u>-</u>	<u>3 038</u>	<u>5 025</u>
	<u>306 000</u> \$	<u>339 676</u> \$	<u>338 566</u> \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Permis et licences	16 000 \$	24 827 \$	22 882 \$
Piscine	-	228 882	167 186
Loyers	7 200	13 500	5 400
Carnaval des glaces	-	19 181	14 040
Projets d'emploi	-	15 866	25 858
Village du Père Noël	-	6 483	7 992
Revenus divers	<u>-</u>	<u>89 743</u>	<u>6 393</u>
	<u>23 200</u> \$	<u>398 482</u> \$	<u>249 751</u> \$



23. SUPPORT DES DÉPENSES

	2019 Budget (non-vérifié)	2019 Résultats	2018 Résultats
SERVICE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Service législatifs			
Maire	44 401 \$	38 372 \$	24 030 \$
Conseillers	<u>77 082</u>	<u>75 460</u>	<u>47 185</u>
	121 483	113 832	71 215
Administration générale			
Personnel administratif	598 096	561 845	505 036
Immeuble à bureau	81 605	61 619	77 447
Aviser légal	50 000	65 482	23 202
Autres	<u>8 400</u>	<u>45 298</u>	<u>74 224</u>
	738 101	734 244	679 909
Gestion des finances			
Services comptable	32 500	44 687	-
Audit externe	<u>21 000</u>	<u>28 334</u>	<u>44 426</u>
	53 500	73 021	44 426
Autres coûts administratifs			
Cotisations et associations	13 000	9 771	10 050
Dépenses de bureau	65 000	58 851	66 205
Formation et délégations	4 518	1 873	5 980
Subventions aux organismes	63 000	71 321	46 173
Intérêts sur financement temporaire	-	66 290	88 245
Intérêts sur dette à long terme	188	174	186
Frais d'émission de débentures	7 000	8 385	2 591
Frais d'évaluation	46 404	46 404	46 324
Assurance responsabilité	6 000	6 460	7 173
Relation publique - rapports municipaux	18 000	5 324	10 432
Amortissement	51 159	51 159	51 159
Frais bancaires	<u>15 000</u>	<u>8 740</u>	<u>15 477</u>
	<u>289 269</u>	<u>334 752</u>	<u>349 995</u>
	<u>1 202 353</u> \$	<u>1 255 849</u> \$	<u>1 145 545</u> \$



23. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2019 Budget (non-vérifié)	2019 Résultats	2018 Résultats
SERVICES DE PROTECTION			
Protection contre les incendies			
Administration	17 850 \$	14 291 \$	17 325 \$
Brigades des pompiers	99 720	109 911	130 590
Formation	2 500	2 542	4 895
Caserne	48 719	65 710	57 941
Matériel de lutte contre l'incendie	54 950	36 416	24 656
Amortissement	163 689	163 689	151 347
Intérêts sur la dette à long terme	<u>13 307</u>	<u>12 312</u>	<u>13 009</u>
	400 735	404 871	399 763
Service de police	554 978	554 978	552 433
Autres	11 022	-	-
Réglementation des animaux	5 000	-	4 370
Lutte contre les inondations	<u>10 000</u>	<u>12 731</u>	<u>26 131</u>
	<u>581 000</u>	<u>567 709</u>	<u>582 934</u>
	<u>981 735</u> \$	<u>972 580</u> \$	<u>982 697</u> \$
SERVICES DES TRANSPORTS			
Services en commun			
Administration	247 729 \$	261 605 \$	295 508 \$
Équipement général	39 453	62 597	57 438
Complexe municipal	<u>2 500</u>	<u>45 722</u>	<u>51 832</u>
	289 682	369 924	404 778
Nettoyage des rues	7 000	8 551	6 967
Égouts pluviaux	-	5 176	3 371
Service de déneigement	346 255	344 637	328 881
Éclairage des rues	91 670	94 127	90 976
Traçage des voies de circulation	18 500	21 242	21 637
Signalisation	5 999	15 613	19 950
Transport aérien	5 600	5 599	4 497
Entretien	125 601	85 630	94 286
Amortissement	279 250	279 250	244 288
Intérêts sur la dette à long terme	<u>31 263</u>	<u>28 926</u>	<u>29 610</u>
	<u>1 200 820</u> \$	<u>1 258 675</u> \$	<u>1 249 241</u> \$



23. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2019 Budget (non-vérifié)	2019 Résultats	2018 Résultats
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement des ordures	<u>151 000</u> \$	<u>140 853</u> \$	<u>127 395</u> \$
SERVICES DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Commission d'urbanisme	114 100 \$	123 401 \$	113 031 \$
Promotion touristique	10 000	8 750	4 423
Incitatifs économiques	-	795	1 590
Bureau touristique	3 000	3 971	2 223
Parc et commission industriel	-	2 245	2 235
Embellissement du territoire	12 500	61 501	22 780
Intérêts sur la dette à long terme	<u>4 373</u>	<u>4 046</u>	<u>4 312</u>
	<u>143 973</u> \$	<u>204 709</u> \$	<u>150 594</u> \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Administration	97 367 \$	131 902 \$	81 936 \$
Piscine régionale	103 000	311 588	326 079
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne	134 287	191 041	154 060
Dépenses reliées au carnaval des glaces	-	18 067	24 601
Dépenses reliées au Village du Père Noël	-	7 275	9 419
Patinoire et aréna	216 699	236 040	225 907
Parcs et terrains de jeux	217 222	167 401	252 285
Subventions culturelles	5 000	5 000	5 000
Bibliothèque	38 900	60 548	60 934
Camping et sentier du rivage	145 000	163 929	159 517
Autres services de loisirs	5 000	19 262	30 587
Intérêts sur la dette à long terme	29 869	27 635	24 407
Amortissement	<u>219 725</u>	<u>219 725</u>	<u>228 306</u>
	<u>1 212 069</u> \$	<u>1 559 413</u> \$	<u>1 583 038</u> \$



23. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2019 Budget (non-vérifié)	2019 Résultats	2018 Résultats
APPROVISIONNEMENT EN EAU			
Administration	17 569 \$	69 270 \$	23 636 \$
Service d'approvisionnement	238 625	192 985	157 860
Force motrice et pompage	104 366	152 099	94 358
Intérêt sur financement intérimaire	20 000	24 523	21 979
Frais d'émission de débetures	-	1 507	1 512
Amortissement	103 543	103 543	233 008
Intérêts sur la dette à long terme	<u>31 000</u>	<u>33 626</u>	<u>36 969</u>
	<u>515 103</u> \$	<u>577 553</u> \$	<u>569 322</u> \$
COÛT DE LA COLLECTE ET DE L'ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Administration	1 135 \$	8 042 \$	3 359 \$
Système de raccordement	63 650	87 919	55 716
Station de relèvement	69 635	57 660	80 889
Épuration et évaluation des eaux d'égout	54 150	82 750	54 489
Bornes fontaines	-	482	31 771
Intérêts sur la dette à long terme	25 000	22 405	24 612
Amortissement	<u>123 426</u>	<u>123 426</u>	<u>-</u>
	<u>336 996</u> \$	<u>382 684</u> \$	<u>250 836</u> \$
AUTRES			
Créances irrécouvrables (recouvrées)	<u>3 000</u> \$	<u>(9 138)</u> \$	<u>(596)</u> \$
TOTAL APPROVISIONNEMENT EN EAU ET EAUX USÉES	<u>855 099</u> \$	<u>951 099</u> \$	<u>819 562</u> \$

